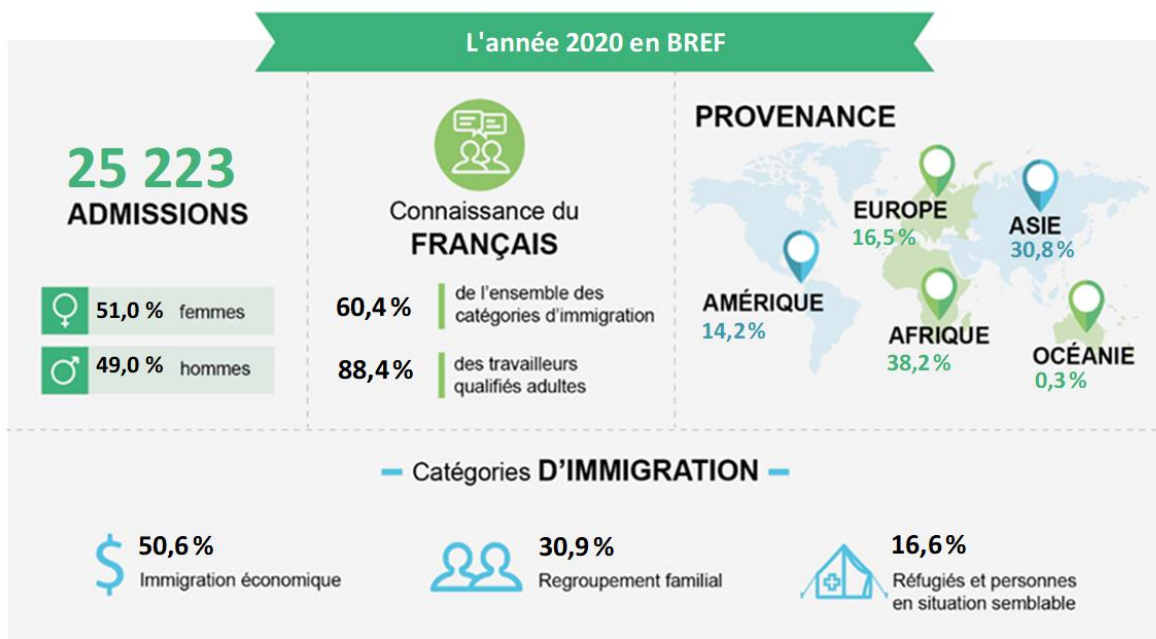


BULLETIN STATISTIQUE SUR L'IMMIGRATION PERMANENTE AU QUÉBEC – 2020

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

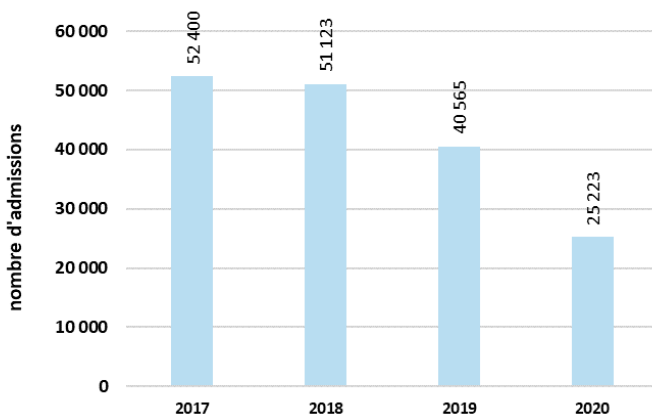


Les données de 2020 reflètent l'impact de la pandémie de la COVID-19 et doivent donc être interprétées avec prudence.



Admissions permanentes

Graphique 1 : Nombre total d'admissions permanentes, ensemble du Québec, 2017 à 2020



De 2019 à 2020, le nombre de personnes admises au Québec enregistre une baisse notable, passant de 40 565 à 25 223, soit une diminution de 37,8 % entre les deux périodes. Ce recul est principalement attribuable à la crise sanitaire de la Covid-19 qui a mené à la fermeture des frontières du Canada avec le monde entier le 18 mars 2020, sauf avec les États-Unis, avec qui la fermeture a lieu le 21 mars suivant.

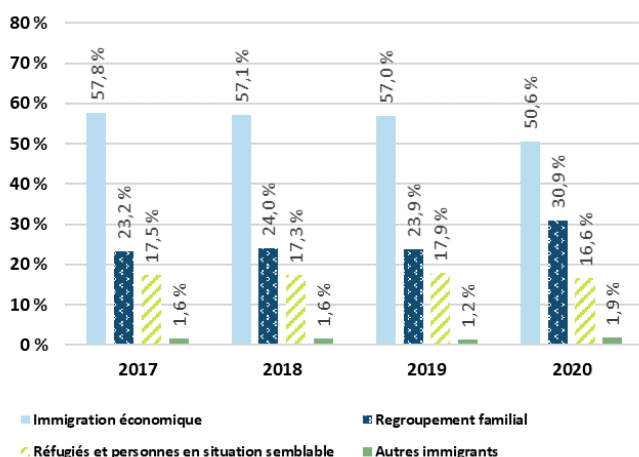
Données préliminaires pour 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.



Catégories d'immigration

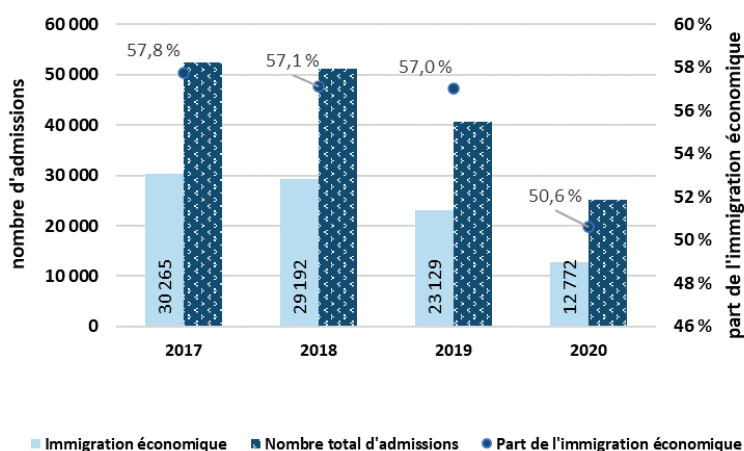
Graphique 2 : Répartition du nombre d'admissions selon la catégorie d'immigration, ensemble du Québec, 2017 à 2020



En 2020, la part de l'immigration économique représente 50,6 % de l'ensemble de l'immigration permanente et est en baisse par rapport à 2019, alors qu'elle était de 57,0 %.

La catégorie du regroupement familial compte pour 30,9 % du total des admissions, suivie par celle des réfugiés et des personnes en situation semblable (16,6 %) et celle des autres immigrants (1,9 %).

Graphique 3 : Nombre d'admissions dans la catégorie de l'immigration économique, ensemble du Québec, 2017 à 2020



En 2020, les admissions dans la catégorie de l'immigration économique regroupent 12 772 personnes, ce qui représente une baisse de 44,8 % (-10 357) comparativement à 2019.

La proportion de personnes admises dans cette catégorie se situait à 57,8 % en 2017 et à des taux semblables en 2018 et 2019. Elle a diminué à 50,6 % en 2020.

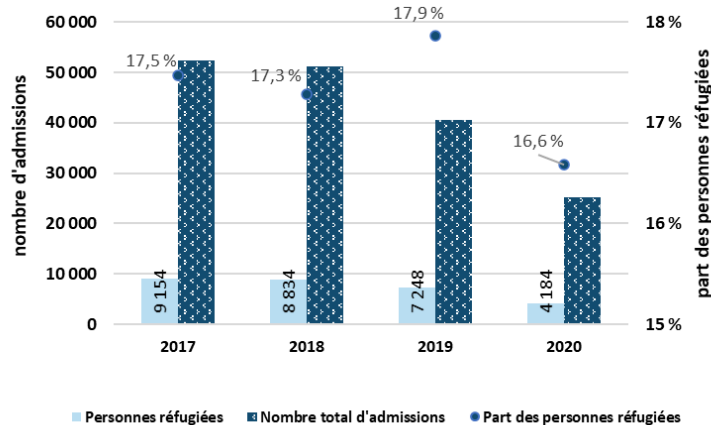
Les travailleurs qualifiés forment le plus grand groupe (89,9 %) de la catégorie de l'immigration économique, soit un total de

11 477 personnes. Par rapport à 2019, cette proportion est en hausse de 7,3 points de pourcentage.

Données préliminaires pour 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

Graphique 4 : Nombre d'admissions dans la catégorie des réfugiés et des personnes en situation semblable, ensemble du Québec, 2017 à 2020

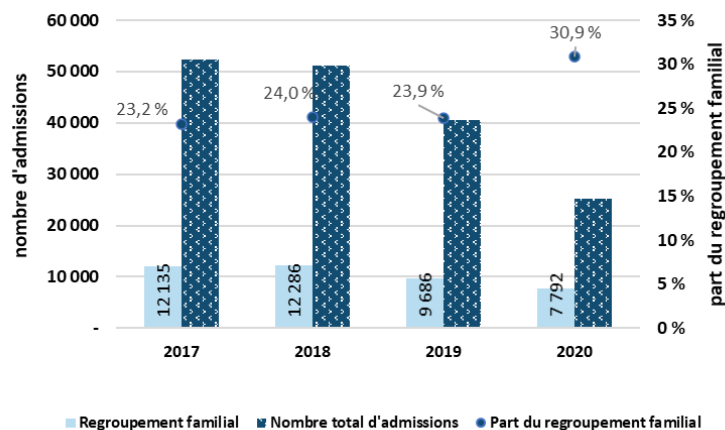


Le nombre de personnes admises dans la catégorie des réfugiés et des personnes en situation semblable en 2020 est en baisse de 42,3 % par rapport à 2019.

Le poids de cette catégorie présente également une diminution de 2019 à 2020, passant de 17,9 % à 16,6 %.

Les personnes sélectionnées à l'étranger (sélection québécoise) forment 41,4 % de cette catégorie et celles reconnues sur place (intervention fédérale) 58,6 %.

Graphique 5 : Nombre d'admissions dans la catégorie du regroupement familial, ensemble du Québec, 2017 à 2020



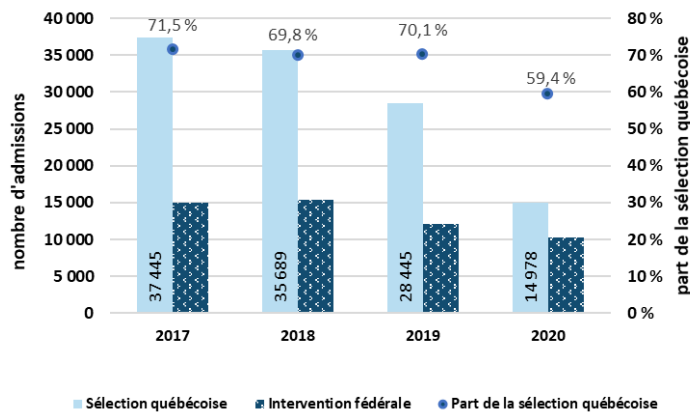
La catégorie du regroupement familial a vu elle aussi ses effectifs décroître, passant de 9 686 en 2019 à 7 792 en 2020, soit une baisse de 19,6 % sur une période d'un an.

On observe cependant une hausse du poids relatif de la catégorie du regroupement familial, qui est passé de 23,9 % en 2019 à 30,9 % en 2020¹.

¹ Cette catégorie relève de l'intervention fédérale et ne fait pas l'objet d'une sélection active par le Québec. Données préliminaires pour 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

Graphique 6 : Nombre d'admissions selon la sélection québécoise et l'intervention fédérale, ensemble du Québec, 2017 à 2020



Les admissions à la suite de la sélection du Québec (immigration économique et réfugiés sélectionnés à l'étranger) regroupent 14 978 personnes en 2020.

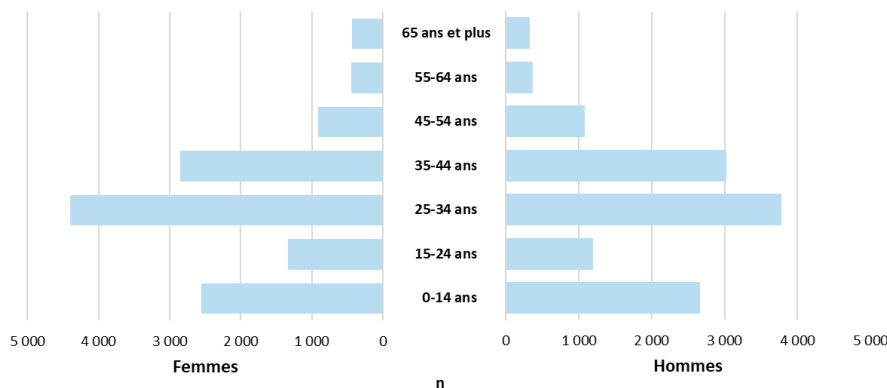
Une baisse de 47,3 % du nombre de personnes admises à la suite de la sélection du Québec est enregistrée de 2019 à 2020 (-13 467), principalement en raison de la diminution du nombre d'admissions dans la catégorie de l'immigration économique, dont le poids compte pour 85,3 % de la sélection québécoise.

En 2020, la part de la sélection québécoise des personnes immigrantes admises est de 59,4 %, soit une proportion inférieure de 10,7 points de pourcentage à celle observée en 2019 (70,1 %). Inversement, la part des admissions dans les catégories d'immigration sous la responsabilité fédérale est en hausse par rapport à 2019 et se situe à 40,6 %. Cette augmentation s'explique notamment par les admissions dans la catégorie du regroupement familial et dans celle des réfugiés reconnus sur place qui ont vu leurs poids relatifs augmenter, passant de 23,9 % à 30,9 % pour le regroupement familial et de 6,0 % à 9,7 % pour les réfugiés reconnus sur place.



Groupes d'âge et sexe

Graphique 7 : Nombre de personnes admises selon le groupe d'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2020



Les personnes immigrantes âgées de moins de 35 ans représentent 62,9 % de l'ensemble des personnes immigrantes admises en 2020 et la majorité d'entre elles est âgée de 25 à 34 ans (51,4 %).

La part relative des femmes (51,0 %) est supérieure à celle des hommes (49,0 %). Cette proportion varie

selon les catégories d'immigration.

Il y a moins de femmes que d'hommes dans la catégorie de l'immigration économique (47,8 % et 52,2 %) et dans celle des réfugiés et des personnes en situation semblable (47,8 % et 52,2 %), et davantage de femmes que d'hommes dans la catégorie du regroupement familial (57,7 % et 42,3 %) et dans celle des autres immigrants (53,7 % et 46,3 %).

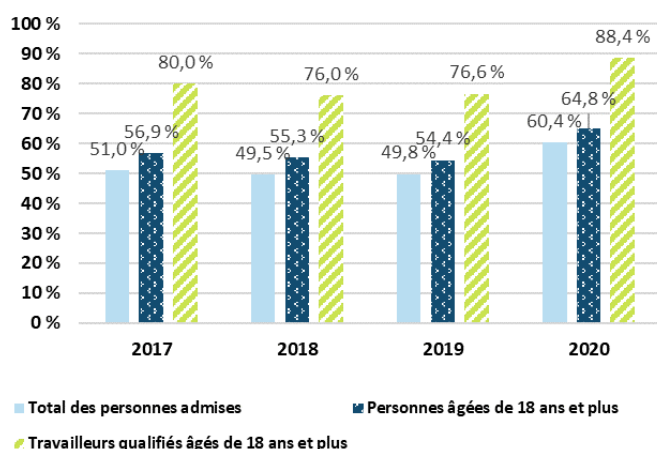
Données préliminaires pour 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.



Connaissance du français²

Graphique 8 : Proportion de personnes admises connaissant le français, ensemble du Québec, 2017 à 2020



Une augmentation significative de la part des personnes immigrantes ayant déclaré connaître le français³ lors de l'admission est observée en 2020 : 60,4 % de l'ensemble des personnes admises déclarent connaître le français, comparativement à 49,8 % en 2019. Cette hausse est notamment attribuable à l'augmentation des admissions de personnes déjà présentes au Québec.

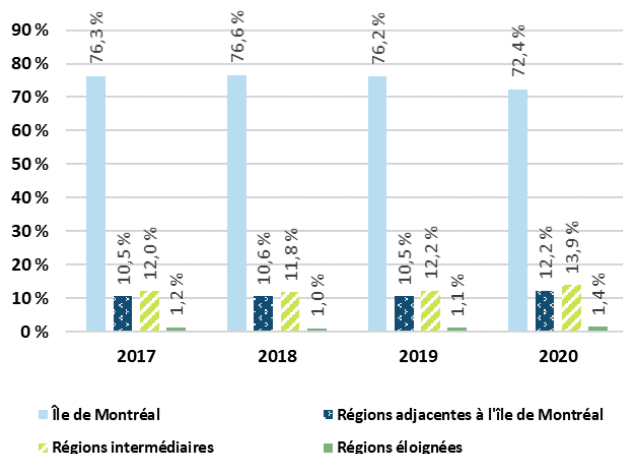
Précisons également que ce taux est supérieur chez les personnes âgées de 18 ans et plus (64,8 %) et l'est davantage

dans chez les travailleurs qualifiés (88,4 %).



Destination projetée

Graphique 9 : Région de destination projetée⁴, ensemble du Québec, 2017 à 2020



En 2020, plus de 7 personnes admises sur 10 (72,4 %) ont déclaré avoir l'intention de s'installer sur l'île de Montréal. Ce taux est inférieur à ceux observés lors des trois années précédentes.

Les régions intermédiaires (Outaouais, Estrie, Mauricie, Centre-du-Québec, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) sont les destinations les plus souvent déclarées après l'île de Montréal, soit 13,9 %, en hausse de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2019. Elles sont suivies par les régions adjacentes à

l'île de Montréal (Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie; 12,2 %), dont la proportion présente également une hausse comparativement à celle enregistrée en 2019 (10,5 %).

² Le calcul des pourcentages n'inclut pas l'information non disponible sur la connaissance de la langue.

³ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a effectué une correction dans la méthodologie du rapportage, qui a rétabli les bons volumes de connaissance de la ou des langues officielles, pour les données de 2013 à 2018. Les données de 2017 et 2018 présentées ici reflètent ces corrections.

⁴ Le calcul des pourcentages n'inclut pas l'information non disponible sur la destination projetée.

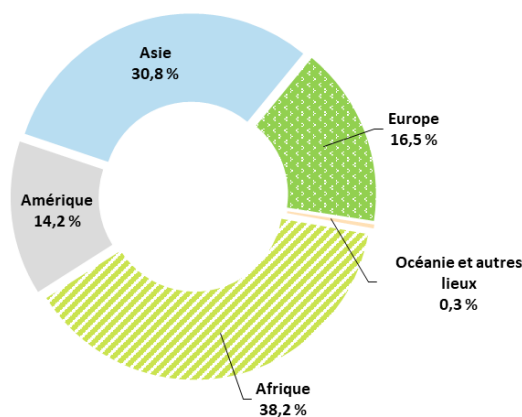
Données préliminaires pour 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.



Région de naissance

Graphique 10 : Répartition du nombre de personnes admises selon le continent de naissance, ensemble du Québec, 2020

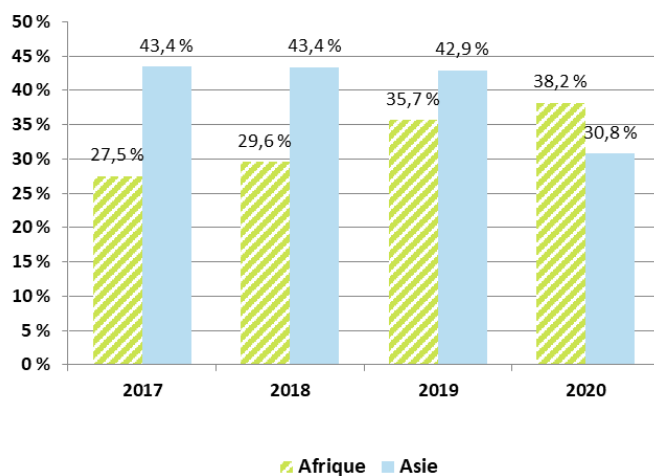


L'Afrique (38,2 %) est le principal continent de naissance des personnes admises en 2020, suivi de près par l'Asie (30,8 %).

En 2020, une diminution du nombre de personnes immigrantes s'observe pour tous les continents de naissance comparativement à 2019. Les plus fortes baisses se trouvent chez les personnes nées en Asie (-55,4 %) et en Afrique (-33,4 %), suivies par celles nées en Océanie (-23,0 %), en Amérique (-16,9 %) et en Europe (-2,3 %). Pour ce dernier continent, notons qu'une hausse de 9,3 % du nombre

d'admissions est observée pour la partie occidentale, principalement en raison de l'augmentation des admissions de personnes nées en France. Bien sûr, proportionnellement, ces diminutions prennent une ampleur plus ou moins grande sur les admissions.

Graphique 11 : Répartition du nombre de personnes admises selon les plus importants continents de naissance, ensemble du Québec, 2017 à 2020



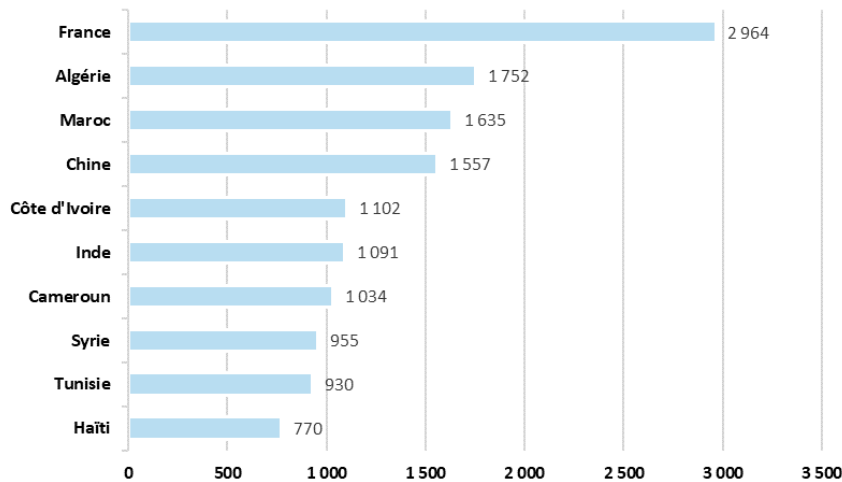
Les personnes nées en Afrique ont vu leur poids s'accroître de façon continue de 2017 à 2020, passant de 27,5 % à 38,2 %. Ce sont principalement celles nées en Afrique du Nord et en Afrique occidentale qui ont contribué à cette augmentation.

L'Asie, qui occupe le second rang, présente pour sa part une baisse significative de son poids relatif en 2020 (30,8 %) par rapport à 2019 (42,9 %). Cette baisse est attribuable au recul du nombre d'admissions des personnes originaires de ce continent dans la catégorie de l'immigration économique.

Données préliminaires pour 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

Graphique 12 : Nombre de personnes admises selon les principaux pays de naissance, ensemble du Québec, 2020



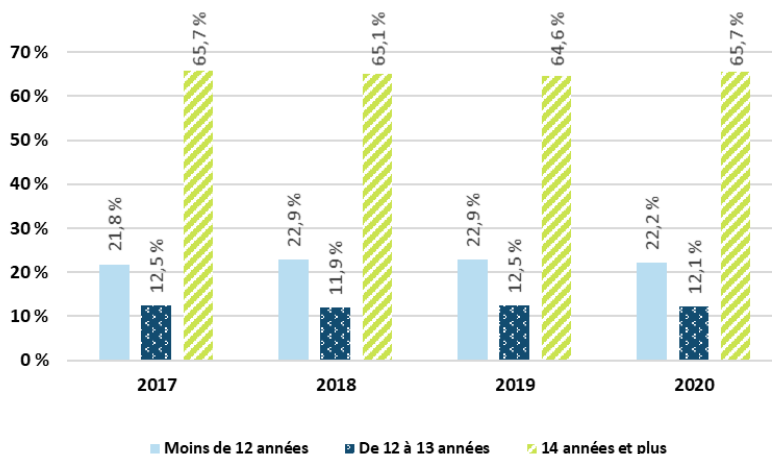
En 2020, les cinq principaux pays de naissance sont les suivants : la France (11,8 %), l'Algérie (6,9 %), le Maroc (6,5 %), la Chine (6,2 %) et la Côte d'Ivoire (4,4 %). Ces cinq pays totalisent 35,7 % des admissions permanentes de l'année 2020.

En 2019, les principaux pays de naissance étaient la Chine (9,8 %), l'Inde (7,3 %), la France (6,5 %), l'Algérie (6,2 %) et la Syrie (5,6 %).



Scolarité

Graphique 13 : Répartition du nombre de personnes admises âgées de 18 ans et plus selon la scolarité, ensemble du Québec, 2017 à 2020



Parmi les personnes âgées de 18 ans et plus admises en 2020, 65,7 % détiennent au moins 14 années de scolarité, comparativement à 64,6 % en 2019. Cette proportion demeure relativement stable depuis 2017.

Sur une période d'un an, de 2019 à 2020, la part des personnes immigrantes âgées de 18 ans et plus détenant au moins 14 années de scolarité a légèrement diminué dans la catégorie de l'immigration économique (-0,4 point de

pourcentage). Elle a augmenté de façon marquée dans la catégorie des réfugiés et des personnes en situation semblable (+8,0 points de pourcentage) et dans celle du regroupement familial (+4,9 points de pourcentage).

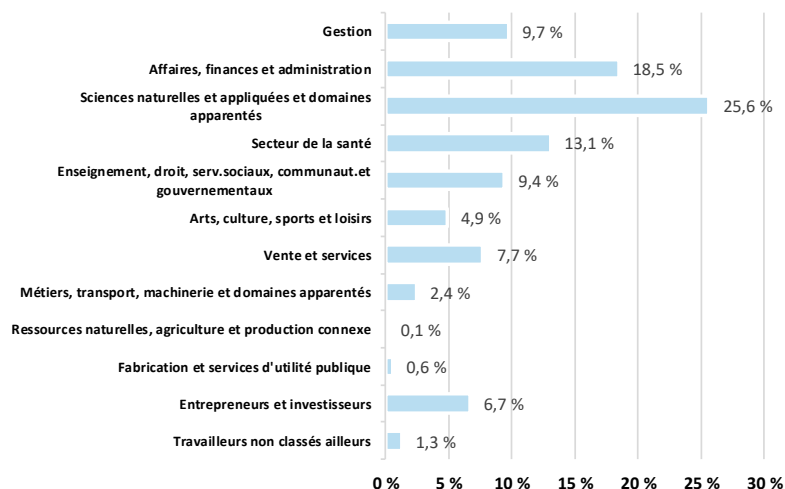
Données préliminaires pour 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.



Profession projetée

Graphique 14 : Répartition du nombre de personnes admises¹ âgées de 18 ans et plus selon la catégorie professionnelle projetée, ensemble du Québec, 2020



1. À l'exclusion des nouveaux travailleurs

Les principales catégories professionnelles projetées des personnes immigrantes actives âgées de 18 ans et plus sont les sciences naturelles et appliquées (25,6 %), les affaires, les finances et l'administration (18,5 %), et le secteur de la santé (13,1 %).

Parmi les personnes âgées de 18 ans et plus admises au cours de l'année 2020, 89,3 % avaient l'intention d'intégrer le marché du travail. Cette proportion est supérieure à celles observées au cours des trois années précédentes.

Réalisation
Nathalie Ouellet

Collaboration
Nejat Jemil

Coordination
Chakib Benzakour

**Direction de la recherche,
de la statistique et de la veille**
Valérie Beauregard

Note : En raison de révisions périodiques, certaines données publiées dans les bulletins antérieurs peuvent différer de celles du présent bulletin.

Données préliminaires pour 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.